



## Part du compte joint spolie

Par irazabal amaya, le 14/12/2012 à 14:35

bonjour

Mon père est décédé le 25 novembre 1991;il avait divers comptes en banque et un compte joint avec sa compagne.

LA banque a ouvert un lep le 17decembre 1991 et des titres varius ;alors que la succession c'est faite le 27decembre 1991.

je n'ai pas été informé de l'existence de ce compte joint.

LA totalite des sommes de ce compte a ete laissé à sa compagne.

ai je un recours pour recuperer la part qui me reviens en tant qu'heritiaire?

ps.j'ai eu connaissance de ce compte en mai 2012

la compagne de mon pere m'a donné procuration sur ses comptes.

actuellement place en maison de retraite;cette personne n'a jamais travaille elle benficie de fond national de solidarité,

je paie tous les mois 360euros de complement de maison de retraite.

Ai je la possibilite de recuperer la part qui me reviens

cette demarche à la memoire de mon pere qui a travaille dur toute sa vie

je suis en mesure de justifier que cet argent etait à mon pere